

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 26 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT, **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Marie Lise LHOMET à Bernard TENAILLON, Thierry MARCJAN à Denis BANDELIER et Cédric PERRIN à Jean Louis HOTTLET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 19 janvier	Le 19 janvier	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard TENAILLON est désignée.

2017-01-04 Sollicitation DETR pour la mise en séparatif de, l'assainissement de la commune de Courtelevant 2017

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

La station d'épuration de Réchésy-Courtelevant-Florimont est en cours de travaux. Elle sera mise en service au printemps 2017 (type filtres plantés de roseaux, implantée à l'aval de la commune de Florimont, d'environ 1 950 eqhab). Le réseau de transfert entre les trois communes est également en cours.

La commune de Courtelevant possède uniquement un réseau pluvial. Il est nécessaire de créer un réseau séparatif sur l'ensemble de ces rues.

Il est donc proposé de mettre en séparatif les rues de Bâle, de Lepuix-Neuf, des Grandes Gasses, Vendeline, Suarce et impasse de la Chaperette.

Ces travaux sont coordonnés avec le Conseil Départemental du Territoire de Belfort qui envisage la reprise du tapis d'enrobés de la rue de Bâle en 2017-2018.

Les travaux permettront de fiabiliser la collecte, d'obtenir une étanchéité du réseau et de diriger les eaux pluviales au milieu naturel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De solliciter une aide financière au titre de la DETR 2017, d'un montant de 100 000 euros ;**
- **D'adopter l'opération qui s'élève à 500 000 euros HT ;**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :**

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Réseau d'assainissement	460 000,00 €	État DETR 2017	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €	Autofinancement (CCST)	400 000,00 €
Maîtrise d'œuvre / topographie	20 000,00 €		
Imprévus	10 000,00 €		
Total dépenses	500 000,00 €	Total recettes	500 000,00 €

- **D'indiquer un commencement d'exécution en septembre 2017 pour une durée de 6 mois,**
- **D'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 27 JAN. 2017

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT